

Les nouvelles Règles Techniques de Sécurité mises en place par la FFSA imposent des mesures drastiques concernant les conditions d'accréditation média. Afin de permettre le bon suivi du 10^{ème} Rallye de la Fougère. Le Comité d'Organisation et le Service Presse du 10^{ème} Rallye de la Fougère proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** (Ligue Aquitaine) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution.

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement. Ne donne pas droit aux accès en dehors des zones « public ».

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard avant le 09 / 04 / 17**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du **10^{ème} Rallye de la Fougère**

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse :
Philippe QUIOC, en collaboration avec le Team Laurentus AutoSport

10^{ème} Rallye de la Fougère - A.O.C Pays Médoc

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNES A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
N° DE CHASUBLE :

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
N° DE CHASUBLE :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- Carte de presse n° Et/ou Laissez Passer Média FFSA
 Lettre accréditive
 Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

- Lettre accréditive

MENTIONS OBLIGATOIRES

- Je déclare exacte les informations mentionnées ci-dessous et décharge les organisateurs du 10^{ème} Rallye de la Fougère de toute responsabilité.
 Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
 Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE : LIEU : SIGNATURE :

Document à renvoyer avant le 09 Avril 2017 à : quiocphilippe@gmail.com



10ème Rallye de la Fougère - A.O.C Pays Médoc

CONDITIONS D'ACCREDITATION



Pour les journalistes, photographes ou cadres réguliers qui disposent d'une chasuble de la Ligue du Sport Automobile Aquitaine-Guyane à l'année, une demande d'accréditation doit néanmoins être effectuée pour chaque épreuve par le biais du présent formulaire.

Pour les accréditations ponctuelles, une chasuble sera prêtée lors du Rallye de la Fougère contre une caution (20€) rendue à la fin du Rallye.

Rappel des conditions d'accréditations (non cumulatives) :

*Carte de presse ou carte de correspondant

*Licence Nationale Média/Laissez-Passer FFSA Média 2017.

*Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

*Lettre accréditive avec en-tête du média, tamponnée et signée du média (directeur de publication, rédacteur en chef ou chef de rubrique).

Une copie de ces pièces justificatives est à fournir lors de votre demande d'accréditation.

La liste des personnes accréditées avec le numéro de chasuble correspondant sera transmise à la direction de course.

Les pass, chasubles et autres documents seront à retirer en Salle de Presse, Salle Omnisports de Saint-Laurent-Médoc, aux horaires suivants :

Samedi 15 Avril 2017 de 9h30 à 11h30 et 18h30 à 19h30

Dimanche 16 Avril 2017 de 17h00 à 18h30

En cas d'indisponibilité durant ces tranches d'horaires, merci de contacter le 06 86 04 42 53.

Responsable Presse :

Philippe QUIOC, en collaboration avec le Team Laurentus Autosport